

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^me.
A PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Donunques, rue Lepelletier, 3.
Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.
Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,
POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
32 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.
Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.
Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le Censeur ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.

Lyon, 3 juillet 1841.

REVUE DE LA SEMAINE.

Soumission de Méhémet-Ali. — Tutelle de la reine d'Espagne. — Garnier-Pagès et la démocratie.

Méhémet-Ali a fait proclamer le firman de son souverain. Sa soumission paraît complète; mais il faut la considérer comme aussi franche que celle d'un homme qui se laisse dépouiller parce qu'il est dans l'impossibilité de se défendre. Méhémet-Ali comprend quelles complications vont naître des insurrections chrétiennes, quels embarras plus grands encore susciteront bientôt les ambitions rivales de la Russie et de l'Angleterre; il pense que gagner du temps, c'est gagner sa partie: il cède, mais en regardant venir les événements. Il trouvera moyen d'avoir une armée régulière beaucoup plus forte qu'on ne le lui permet, grâce à la garde nationale dans laquelle il incorporera les soldats qu'il va licencier en apparence. Sa marine, que le firman réduit à l'impuissance, il l'augmentera en faisant construire pour le commerce des bâtiments disposés de telle sorte qu'il soit facile de les armer en guerre au besoin, et il se tiendra prêt à saisir la première occasion qui lui sera offerte de proclamer son indépendance. Réussira-t-il? Nous ne le pensons pas. Le prestige qui s'attachait à son nom est détruit, la puissance morale que lui donnait sur les croyants sa fidélité aux vieilles coutumes est aujourd'hui brisée, et le sceptre échappe à ses mains. Ce n'est pas que si une lutte était possible entre lui et la Porte, celle-ci dût espérer quelque succès. Non. Méhémet-Ali triompherait encore, mais sa victoire lui serait inutile, car ce n'est pas de ce côté que viendrait le danger le plus pressant; la Porte n'est pas son ennemi le plus redoutable. Le débile sultan dont le sceptre, impuissant à soumettre comme à protéger, se lève encore sur l'Orient, Abdul-Medjid peut s'enorgueillir de voir abaisser son vassal affranchi; mais ce n'est pas lui qui commande en Egypte, pas plus que Méhémet-Ali; le maître réel, le souverain, le dominateur, c'est l'Angleterre; le sultan n'est qu'un prête-nom, le pacha qu'un préfet.

Que Mehémet-Ali administre dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, et il sera conservé jusqu'au jour où la Russie voudra une compensation à la conquête anglaise. Que le sultan, cédant à l'influence russe, ordonne un jour au pacha de fermer ses ports à l'Angleterre, et dès ce jour, dans les deux cas que nous venons de supposer, l'Egypte passera nominale sous la domination anglaise. La France laissera faire, à moins qu'à l'époque où ces événements éclateront il se trouve à la tête du pouvoir d'autres hommes que ceux qui ont proclamé la paix partout, la paix toujours.

— Les cortès viennent de briser un des derniers liens qui unissaient Christine à l'Espagne en déclarant vacante la tutelle que Ferdinand VII lui avait confiée. Les volontés des rois sont peu respectées après leur mort. De quel droit Christine réclamerait-elle aujourd'hui la tutelle de sa fille? En qualité de reine? Elle a abdiqué. En qualité de mère? Mais elle était mère aussi quand elle a quitté l'Espagne; elle n'a pas pour ses enfants plus de tendresse qu'alors; son titre de mère n'est pas aujourd'hui plus sacré. Christine ne saurait exercer la tutelle tant qu'Espartero exercera la régence; il faut qu'il y ait accord entre les chefs réels du gouvernement et ceux qui sont chargés de veiller sur l'éducation du chef qu'une fiction seule a consacré, et l'accord entre Christine et Espartero n'était plus possible. Les cortès ont donc eu raison en proclamant la vacance de la tutelle.

Chronique Théâtrale.

Voici un drame plein de situations émouvantes et renfermant au moins une idée éminemment dramatique, chose assez rare en ce temps-ci. Depuis *Clotilde*, cette jeune femme aux passions si ardentes, et dont le dévouement et l'amour sont payés par tant de honte et de douleur, M^r Frédéric Soulié n'a point produit au théâtre un caractère plus noble et plus digne d'intérêt que celui de Diane de Chivry.

Nous sommes en Vendée, à cette malheureuse époque où quelques gentilshommes pleins d'illusions, ne tenant nul compte des idées et des faits accomplis, cherchent à réveiller vainement dans les campagnes la vieille religion royaliste, morte depuis long-temps, et font ruder guerre au gouvernement de 1830. Edouard Asthon est un chef de chouans des plus renommés par sa valeur et la noblesse de son caractère. Dans tout le pays il n'est bruit que de ses exploits, et la belle Diane de Chivry, plus qu'aucune autre, s'est laissée aller à écouter avec son cœur ces merveilleux récits. Asthon est pour elle un héros qu'elle pare de mille charmes, et elle lui prête en idée toute la poésie de son âme; mais un malheur a frappé Diane en naissant, elle est aveugle, et elle a perdu tout espoir d'être jamais aimée. Seule, il lui faudra traverser la vie et laisser périr inactives toutes les facultés d'une riche et puissante organisation.

Les chouans sont traqués de toutes parts; les jours d'Edouard Asthon sont en péril. Pourquoi le noble proscrit ne va-t-il pas demander asile au château de Chivry? Il y trouverait une généreuse hospitalité. Ce sont des paysans qui le recueillent et lui sauvent la vie; et pendant qu'Edouard Asthon se tient caché dans une chaumière, c'est un misérable criblé de dettes, le comte de Feuquières, qui se présente en son lieu et place au château de Chivry: « Je suis Edouard Asthon, » et à ce titre il est reçu avec les plus grands égards. Le seul but du comte de Feuquières, en demandant l'hospitalité à la famille de Chivry, était d'échapper momentanément aux poursuites de ses créanciers; et Diane, qui croyait sauver un illustre proscrit, l'objet de ses rêves, le héros de son imagination,

Ainsi tombe peu à peu tout ce qui pouvait rattacher la régente au royaume sur lequel elle a régné; ainsi l'Espagne s'avance dans une voie nouvelle, laissant peu d'espoir au retour. Ce n'est pas que les ennemis de la démocratie triomphante regardent ses victoires comme décisives, son triomphe comme éternel, et qu'ils remettent l'épée au fourreau; loin de là! Ils semblent aujourd'hui se relever plus ardents à la lutte. Ainsi, avant de succomber, les combattants font un dernier effort qui les épuise.

Christine intrigue à la cour des Tuileries où l'on n'a pas osé la soutenir avec énergie dans la crainte de se jeter dans les embarras d'une guerre qui pouvait avoir des chances fatales, moins par la lutte que par le contact des deux peuples. Elle intrigue et on l'encourage, timidement pour ne pas se compromettre, toutefois assez pour faire comprendre à l'Espagne démocratique qu'elle ne doit rien attendre de la France, et l'on ne s'aperçoit pas que l'Angleterre gagne en influence dans la péninsule tout ce que nous y perdons.

L'infant don François de Paule s'agit de son côté. Mais, intrigant sans courage, ambitieux sans audace, flatteur sans dignité, il n'a recueilli que du mépris en faisant colporter sa candidature en France par des agents qui avaient mission de tromper en le présentant comme attaché aux principes démocratiques; il n'a trouvé que dédain quand il a mendié de l'intérêt en écrivant à Espartero.

Il reste don Carlos, et c'est là réellement le plus redoutable ennemi de la démocratie espagnole, non point par ce qu'il vaut personnellement, mais parce que son nom est un drapeau, parce qu'il y a sur la frontière des hommes prêts à reformer des bataillons, que n'ont point désabusés les défaites du parti, l'abandon de leurs chefs, la trahison de leurs généraux, l'impéritie de leur moine couronné, et qui se laissent entraîner encore aux suggestions du fanatisme. Ces hommes ne sont pas satisfaits d'avoir, de longues années durant, porté sur tant de points divers de l'Espagne la guerre et tous les maux qu'elle traîne avec elle; ils veulent recommencer leur vie de luttes sanglantes, dans lesquelles on a vu tant de crimes et d'atrocités. Ce résultat, nous l'avions prévu, nous l'avions annoncé dans le *Censeur* du 12 mai, quand la chambre a voté la loi sur les réfugiés, sans comprendre les véritables motifs qui portaient M. Guizot à la présenter. Ainsi donc, si la guerre civile éclatée de nouveau en Espagne et qu'elle y fût réveillée par les réfugiés, nul n'hésiterait à penser que le gouvernement français est bien aise de susciter des embarras au gouvernement espagnol, afin de l'arrêter dans sa marche, d'entraver les progrès naturels qu'il doit faire, de l'amener peut-être à des concessions au moyen d'une menace. Cette conduite serait quelque peu machiavélique, il est vrai; mais cette considération n'est pas de nature à arrêter nos hommes d'état.

— Le parti démocratique a fait une perte dont il sent toute la grandeur, dont il comprend toute l'importance; la mort de Garnier-Pagès le prive d'un de ses plus habiles orateurs, d'un de ses plus studieux députés, d'un représentant qui s'était fait le constant défenseur des intérêts populaires, d'un homme resté fidèle à ses convictions à l'époque où l'on voit tant de honteuses défections, resté ferme dans ses principes lorsque tant d'autres étalent avec impudeur leurs scandaleuses manœuvres et se font gloire de leurs palinodies. Le parti qui perd un tel homme perd beaucoup; le dissimuler serait faire injure au parti et se montrer injuste envers l'homme. Mais de ce que la démocratie perd l'un de

courait à sa perte en protégeant celui qui devait la déshonorer et l'abandonner lâchement.

Quinze mois se sont écoulés depuis le départ du faux Edouard Asthon, et Diane l'attend toujours au milieu des larmes et des plus cruelles angoisses; mais sa grand-mère, M^{me} de Kermic, a surpris à son désespoir l'aveu de son déshonneur.

La Vendée est pacifiée; Edouard Asthon, qui s'était constitué prisonnier, a été acquitté, et il est allé prendre possession de son château, près de Nantes, où il mène bonne et joyeuse vie. Il a réuni plusieurs de ses amis dans un splendide dîner, et ils vont partir pour la chasse, quand les deux frères de Diane, sans explication aucune, viennent le provoquer de la manière la plus insultante. C'est un duel à mort et sur-le-champ qu'il faut aux deux frères, et tous deux succombent dans la lutte, sans qu'Edouard Asthon ait pu apprendre de ses deux adversaires le motif de tant de haine et de fureur. Qui donc lui dévoilera cet horrible mystère? Diane elle-même, qui ignore la mort de ses frères et qui vient pour empêcher un terrible malheur. Chaque parole de Diane fait frémir Asthon; il y a, dans toute cette histoire que lui raconte Diane, une horrible lâcheté, une épouvantable infamie, et c'est le noble nom d'Asthon dont on s'est servi pour commettre cette infamie et cette lâcheté. Il y a là de grands malheurs à réparer, de profondes blessures à cicatriser, l'honneur à rendre à une haute famille, le bonheur à une jeune fille du cœur le plus généreux, de l'âme la plus candide et la plus pure; Edouard Asthon ne faillira point à l'œuvre. Accusé par la famille de Chivry devant les tribunaux, comme séducteur, son innocence est hautement reconnue, et, en offrant sa main à Diane de Chivry, il répare la faute qu'il n'a point commise.

Par ce simple aperçu de l'idée-mère de ce nouveau drame, on peut comprendre combien ces situations sont fécondes en péripéties, en émotions. Le second et le troisième acte, les meilleurs de la pièce et les plus chaudement écrits, renferment des scènes d'un effet puissant et conduites avec beaucoup d'habileté. Les larmes n'y sont point demandées à des sentiments factices; les personnages y sont

ses chefs, s'ensuit-il qu'elle soit réduite à l'impuissance, ainsi qu'on veut le faire entendre? Que l'on compare donc la situation de la démocratie avec celle des autres partis qui divisent la France. La légitimité, frappée au cœur, se débat contre la dislocation qui l'atteint, la corruption qui la divise; quelques-uns de ses plus beaux noms l'abandonnent par lassitude ou par ambition; ses membres les plus ardents jettent leur dernière obole aux carlistes espagnols dont ils attendent le triomphe pour amener en France la contre-révolution. Voyez-vous Charles V d'Espagne ramenant Henri V de France! Touchante union des arrière-cousins dont les aïeux ont couvert l'Europe de ruines et l'ont inondée de sang pour fonder un de ces deux trônes qu'ils envient aujourd'hui et auxquels ils ne pourraient arriver que par la guerre civile! La légitimité qui n'a plus qu'un seul homme pour représentant, un enfant qui peut mourir, et à la mort duquel tout finit, tout s'éteint! La légitimité, imposée par l'étranger, chassée par le peuple, et qui aujourd'hui, pour comble d'humiliation, est obligée, elle qui prétend relever du droit divin, d'invoquer la souveraineté du peuple, de se mettre sous son patronage! Impuissance, fragilité et contradiction!

Le juste-milieu, dans sa bâtardise, s'efforce vainement de maintenir l'équilibre entre la démocratie qui marche et l'aristocratie toujours ébranlée! Le juste-milieu n'a d'autre soutien que la peur, appui négatif, force inerte qui ne renverse pas, mais qui n'empêche pas de tomber! Il trouve un obstacle à chaque pas, se heurte à l'impôt qu'il veut rendre plus lourd et que les populations veulent alléger, à la garde nationale qu'il redoute et dont il descend à dissoudre une compagnie dont le capitaine lui déplaît! Le juste-milieu dont le principe éternel a besoin de se faire un bouclier de lois restrictives de la pensée et de la parole! Pauvreté!

Devant eux et malgré eux la démocratie s'avance en conquérant toujours. Appuyée sur des principes imprescriptibles, elle progresse dans l'esprit de la nation, et sa discussion même, calme et ferme, est une sape qui mine. Vous la croyez réduite à l'impuissance parce qu'elle a perdu quelques hommes! La mort, ce nous semble, ne choisit pas; elle frappe dans tous les rangs, et si l'on peut citer nos pertes, c'est que nos morts étaient illustres! Mais ce n'est là qu'une vaine querelle; c'est au milieu de la lutte que se révèle le talent, de même qu'au milieu du combat se révèle le courage.

La légitimité qui veut triompher pense-t-elle proclamer Henri V sans lutte? Le juste-milieu qui veut réfréner les instincts démocratiques pense-t-il le faire sans que la tribune élève la voix? Eh bien! qu'on nous cite un combat durant lequel il ne soit pas sorti des rangs les plus obscurs un soldat qui s'est distingué! qu'on nous cite une grande lutte, mais une lutte véritable, où se débattaient de grands intérêts, dans lesquels une puissante parole ne se soit pas fait entendre! Non, les hommes ne manqueront pas aux choses. Le soleil qui mûrit les événements préparera ceux qui devront les diriger. En pleurant sur le tombeau d'un mort, on brise une épée, mais on ne brise que celle de l'homme qu'on a perdu.

(Correspondance particulière du Censeur.)

ÉTATS BARBARESQUES.

TRIPOLI DE BARBARIE, le 14 juin 1841. — Il paraît que l'expédition dirigée contre la province de Gorian a eu un succès complet. Le 12, le bruit du canon a annoncé à la population de Tripoli la prise de la for-

vrais et simples, et leurs passions s'y meuvent avec élévation. Nous aimons moins le quatrième et le cinquième acte qui, selon nous, se rapprochent trop du mélodrame. Quant à l'exposition du premier acte, elle nous a semblé longue et peu naturelle. Cependant, malgré ces défauts, nous croyons ce drame appelé à un beau succès, car l'esprit y est fortement tenu en éveil et la sensibilité puissamment excitée.

Nous devons de grands éloges à M. Alexandre, chargé du rôle d'Asthon, et à M^{me} Thibaud qui, dans le rôle de Diane, a constamment été noble, touchante et vraie. Il est certains mots qu'elle jette avec un rare bonheur. Quant à M. Alexandre, il a donné à Edouard Asthon une noble simplicité. Son désespoir après la scène du duel a été profondément senti, et il était difficile d'être plus digne qu'il ne s'est montré lorsqu'il offre à Diane sa généreuse protection.

M. Boulard et M^{me} Minié ont malheureusement compromis plusieurs scènes par des inflexions de voix étrangement fausses et par un jeu peu naturel et peu intelligent.

Quant au tribunal du cinquième acte, il est monté avec cette négligence et cette mesquinerie qui caractérisent l'administration actuelle. Mais au moins, puisque vous n'avez que des oripeaux à nous montrer, ne compromettez pas les pièces en donnant certains rôles à des acteurs infiniment trop secondaires: votre procureur du roi est beaucoup trop comique pour la situation.

La Mère et l'Enfant se portent bien est une de ces charges où l'absurde et l'invraisemblable sont poussés aussi loin que possible, mais où heureusement la gaieté fait oublier l'absence du sens commun. C'est toute une longue histoire de biberons, d'enfant nouveau-né qui, pendant une heure, n'a pas moins de trois pères, de deux mères, dont une vieille fille et une demoiselle de dix-sept ans. Il s'agit d'avoir la clé de ces trois pères et de ces deux mères. Une véritable clé passe en effet en peu d'instants par les mains de ces mères et de ces pères présumés. La clé fait découvrir le biberon, le biberon conduit à l'enfant, l'enfant mène au père, le père à la mère, et le gendre futur, qui a été porteur tour-à-tour de l'enfant, du

teresse de Gorian par les troupes du pacha. Cette victoire a coûté aux troupes turques plusieurs officiers et bon nombre de soldats, les Arabes s'étant défendus vigoureusement. L'affaire a duré trois jours et trois nuits, et l'on assure que le scheik Ghuma a perdu la vie dans le combat; mais il n'y a rien de positif à ce sujet. Il paraît que les assiégés ont été plutôt vaincus par la famine que par le feu de l'ennemi. Au surplus, Oskar-Ali ne pourra conserver long-temps la forteresse dont il vient de se rendre maître. Nous nous rappelons que Tahir-Pacha, autrefois gouverneur de cette régence, fut obligé de capituler après avoir occupé ce fort pendant quatre ou cinq mois. D'un autre côté, les forces d'Oskar-Ali-Pacha qui se trouvent actuellement réunies dans ces contrées seront bientôt appelées vers le Levant, où les gens d'Abd-el-Gelil et de Targhuna prennent une attitude assez inquiétante pour le pacha. Nous verrons donc bientôt ce dernier abandonner le pays qu'il occupe en ce moment, après l'avoir ravagé comme il a ravagé Benolid l'année dernière.

Chronique.

LYON. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, on a arrêté, dans les bains du quai Saint-Antoine, un voleur qui s'y était introduit par effraction avec deux autres individus. On a trouvé sur lui deux pistolets et un poignard.

— Toutes les échoppes de marchands de charbon qui existaient sur les ports ont été enlevées dans la soirée de mercredi, par ordre de l'administration municipale.

— Les abords du pont d'Ainay, du côté de la Quarantaine, présentent toujours un spectacle de ruines et de désolation. Les restes de deux maisons emportées par l'inondation du mois de novembre dernier peuvent, d'un moment à l'autre, écraser, dans leur chute, ou les passants, ou les enfants du quartier qui s'y réunissent pour leurs jeux. Puisque l'emplacement de ces deux maisons délabrées est destiné au quai, l'autorité municipale ne devrait-elle pas s'empresse de faire disparaître ces pans de murailles ?

— Plusieurs personnes nous font l'honneur de nous écrire pour nous prier de demander à qui de droit, par la voie de notre journal, ce qu'est devenu un tableau fort remarquable de l'école vénitienne, connu sous le nom de *la Maîtresse du Titien*. Nous ne demanderions pas mieux que de donner sur ce sujet les renseignements les plus satisfaisants, mais nous ignorons aussi bien que nos correspondants la retraite du tableau en question; nous ne pouvons donc que rendre publique leur réclamation. (Courrier.)

— Un incendie a eu lieu cette nuit dans la commune d'Oullins, au-dessus du village, dans la maison d'un liquoriste qui a été entièrement consumée ainsi qu'une maison voisine. Il paraît, d'après les renseignements qui nous parviennent sur ce sinistre, que les habitants de la maison où le feu a éclaté n'ont point voulu appeler de secours, espérant sans doute pouvoir seuls s'en rendre maîtres. L'un d'eux, qui, pour travailler avec plus de facilité, s'était enveloppé d'une couverture mouillée, a cependant été atteint par les flammes et, dit-on, assez grièvement blessé.

— M. le préfet du Rhône donne avis que MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées ont présenté :

1° L'ancien-projet d'un quai, de ports et de rampes à construire sur la rive droite de la Saône entre le pont de la Gare et celui de Serin, dans la commune de Vaise;

2° Le projet spécial d'un port à établir également sur la rive droite, au lieu dit des *Pattes*, dans la même commune.

Une enquête est ouverte sur ces projets, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 18 février 1834.

A cet effet, les pièces sont déposées dans les bureaux de la préfecture (2^e division); toutes personnes peuvent en prendre connaissance et consigner sur un registre spécial qui a été ouvert à cet effet les observations qu'elles auraient à produire, notamment en ce qui concerne l'utilité publique des travaux projetés.

La durée de cette enquête est fixée à un mois. En conséquence, le registre sera clos le 23 juillet prochain et remis aussitôt à MM. les membres de la commission formée en exécution de l'art. 4 de l'ordonnance précitée.

— M. le préfet vient d'adresser à M. le maire, pour être déposée dans notre bibliothèque, la première livraison de l'ouvrage publié, sous les auspices du ministre de l'Agriculture, par M. Victor Audouin, membre de l'Institut et professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

biberon et de la clé, finit, avec des circonstances atténuantes, par prendre le célibat en haute estime, et s'en retourne, comme il était venu, en bon et jovial garçon, laissant sa future à celui qu'elle aime, le nouveau père à son épouse, et le biberon à l'enfant. — *Assez de bêtises comme ça*, dit Carpentier en s'en allant. — Mot fort spirituel et qui résume assez bien la pièce.

M. Ambroise a joué assez gaîment le rôle de Carpentier. Cependant il nous a semblé manquer de cette *excentricité* qui caractérise Arnal dans ces sortes de rôles. M. Ambroise ne paraît pas avoir foi aux absurdités qu'il débite. Arnal, du moins, a cela de bon qu'il les dit avec une profonde conviction, et un homme convaincu a une grande puissance d'éloquence. Aussi, avec Arnal, on se laisse tout naturellement conduire au milieu des situations les plus impossibles, les plus étranges, les plus fantastiques, tant cet acteur sait vous persuader qu'il est dans le sérieux et dans le vrai. D'où nous concluons que l'emploi des rôles d'Arnal est toujours vacant au théâtre des Célestins. Pourrait-on nous donner des nouvelles du remplaçant de M. Breton ?

La *Permission de dix heures* est un petit acte un peu hasardé quant au langage et aux situations, mais joué vivement par MM. Ambroise et Barqui, par M^{mes} Faivre et Minié. M. Vigny, avec des rôles à sa taille, pourrait sortir des grandes utilités.

Occupons-nous du Grand-Théâtre. — Le temps est continuellement à l'orage, et le vent siffle en juillet ni plus ni moins que si nous étions au mois de décembre. Deux trials ont pris de violents coups d'air qui les ont forcés à la retraite; nous en sommes à notre troisième trial, M. Bordier, le mari d'une première dagazon qui vient d'obtenir du succès dans le *Chalet*. M. Alexandre, qui, comme nous l'avions prédit, n'obtient que des succès négatifs, est malade pour l'instant et attend son la bémol. M^{me} Miro en est réduite à roucouler le *Barbier* et l'*Ambassadeur*. M^{me} Dubreuil attend encore un rôle qui la mette en relief.

La comédie, qui n'a que quatre acteurs, MM. Dégrully et Cossard, M^{me} Beuzeville et Cossard, joue des proverbes.

Cet ouvrage contient l'histoire des insectes nuisibles à la vigne et particulièrement de la pyrale, avec indication des moyens qu'on doit employer pour combattre ce fléau; il résume les expériences tentées jusqu'ici et signale celles qui ont donné les meilleurs résultats.

— La commission exécutive de la société des Amis des Arts renouvelle à MM. les artistes l'avis que les inscriptions pour les concours d'ornement et de fleur dont suit le programme, pour l'exercice 1841-1842, seront reçus jusqu'au jeudi 15 juillet inclusivement.

Programme du concours d'ornement.

Un vase richement décoré, comportant figures et ornements de toute nature.

Le style au choix des concurrents.

Hauteur: 50 centimètres, y compris la base.

Chaque concurrent devra exécuter au trait, et sans ornementation, la coupe du vase dans la même proportion.

Il devra donner, en outre, des détails de profil et de face ou de raccourci dans une proportion double.

Programme du concours de fleur.

Un groupe de fleurs peint à l'huile ou à la gouache, accompagné de douze études de fleurs au trait.

— Le prix moyen de l'hectolitre de froment, pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation, a été fixé, pour les sept départements dont Lyon est l'un des marchés, à 18 fr. 77 c.

— Le *Moniteur* publie la loi sur les ventes aux enchères de marchandises neuves.

DÉPARTEMENTS. — On écrit de Toulon, le 29 juin :

La voiture cellulaire arrivée hier dans notre ville a amené, entre autres condamnés, l'ex-notaire Arnaud de Fabre, condamné aux travaux forcés à perpétuité, et dont l'exposition a eu lieu le 24 de ce mois à Marseille.

—Après son exposition à Marseille, Arnaud de Fabre avait été reconduit immédiatement à Aix, où il se montrait depuis lors vivement affecté; car, malgré toute son indifférence apparente, la secousse morale produite par une telle épreuve avait été terrible.

Ce n'est pas sans de secrètes tortures qu'un homme qui n'a point déjà passé sa vie dans les bagues se voit conduit par le bourreau vers le poteau de l'infamie et condamné à recueillir les bruyantes malédictions du peuple dans cette même cité, théâtre de sa fortune et de sa considération usurpées. Aussi, le saisissement d'Arnaud de Fabre fut-il grand à la nouvelle qu'il allait être transféré à Marseille; il subit sa peine avec une sorte de terreur, ayant même cru, dit-on, devoir se confesser la veille; enfin, depuis son retour dans les prisons d'Aix, il se montrait fort abattu.

Sa position lui est aujourd'hui connue dans toute son horreur, car il vient d'arriver au bagne.

Le 27 juin au soir, la voiture cellulaire l'a pris à Aix; avant son départ, on l'avait revêtu de la camisole rouge et du bonnet vert. Le *Sud* ajoute que son embonpoint est devenu tel qu'on ne trouvait plus de pantalon assez large pour lui, et de même, quand on lui a mis la chaîne aux pieds, on ne trouvait pas non plus d'anneau assez large pour contenir le bas de sa jambe.

S'il faut en croire la même feuille, les forçats auraient proclamé Arnaud de Fabre leur général. Nous ne savons ce qu'il faut penser de cette étrange ovation du crime, mais il est certain qu'Arnaud, rangé désormais parmi les tristes célébrités du bagne, s'y verra l'objet de la curiosité de tous les voyageurs, et s'il ne s'endurcit pas dans un tel séjour, ce sera pour lui une humiliation de plus ajoutée à celles qui doivent rendre sa chaîne si lourde et son expiation si douloureuse.

— On vient de découvrir à Beaucaire, dans les fouilles de la brèche de Saint-Denis, les vestiges d'un ancien temple et un magnifique fragment d'une statue de Jupiter.

— Deux malheureux bossus ont ouvert la lutte qui a eu lieu dimanche 27 juin dans l'amphithéâtre de Nîmes. Ce spectacle inaccoutumé et ayant pour but d'augmenter le nombre des spectateurs a été fort peu goûté de la foule, et nous nous plaisons à le constater. Ces deux hommes étalant ainsi à nu, au milieu du cirque, une des plus tristes difformités du corps humain, et tâchant d'en faire le sujet d'une gaité un peu fière que comprimait, malgré eux et visiblement

Le ballet fait une grande consommation de premières et de secondes danseuses. M^{me} Johnson, une cachucha anglaise incarnée, a fait son troisième début au milieu d'une bourrasque affreuse; la claque, comme d'habitude, a été superbe de colère.

Les choristes se sont abstenus dernièrement de paraître dans le *Barbier* pour des motifs qui n'ont rien d'artistique.

L'orchestre a toujours ses bons et ses mauvais jours. La police a approuvé sa griffe sur un tout jeune siffleur. Pour nous, nous n'approuvons guère l'intervention de cette puissance dans les affaires du gouvernement de Musicopolis, car ce peut être parfois un moyen d'empêcher tout accord entre les deux camps. Z.

PETIT-JEAN, DIT ROI DE BAVIÈRE.

(A l'occasion des prétendus Indépendants de M. Scribe.)

Le paradoxe en France est à l'ordre du jour, et notre forme politique, reposant sur des fictions menteuses, n'a pas peu contribué à le mettre à la mode. La publicité quotidienne des feuilles ministérielles ne lui suffit plus; il s'empare du *Théâtre-Français*, et deux auteurs bien connus pour être les intimes de la cour, MM. Casimir Delavigne et Scribe, s'empressent de mettre en action le scepticisme politique. La popularité?... comédie! Les indépendants?... comédie! Les convictions politiques, l'honneur, la liberté?... comédie! Toutes les vertus civiques ne sont qu'une comédie dont les acteurs sont dupes et dont les rôles de 1830 touchent la recette.

Mais, par malheur, il arrive que le peuple de Paris prend peu de goût à ces mauvaises farces de cour. La corruption l'épouvante, le mensonge l'afflige, et il proteste contre les jongleurs titrés qui viennent le traiter de capricieux, de fou, d'imbécile. Delavigne est tombé avec sa *Popularité*, comme l'avait déjà fait l'apostat Barthélemy; et les *Indépendants* de Scribe n'ont pas eu plus de bonheur.

Puisque cette dernière comédie est maintenant représentée sur les théâtres de Lyon, nous en dirons quelques mots. On y trouve une vérité telle que l'aurait su découvrir M. de Lapalisse, une lourde sot-

pour tous, leur gêne à la fois honteuse et mélancolique, ces deux hommes luttant ensemble ont offert le tableau le plus triste aux yeux, le plus pénible à l'âme, le plus repoussant, le plus ignoble.

Au silence des spectateurs pendant cette lutte, silence troublé seulement par les voix de quelques enfants criards, nous ne savons trop ce qui l'emportait ou du dégoût ou de la pitié. Pour notre compte, ces deux pauvres bossus se ruant ainsi l'un sur l'autre, sur le sol poudreux de l'arène, nous ont fait penser à ces bêtes misérables, tristes, maigres, pelées, mutilées et difformes aussi pour la plupart, qu'à la barrière du Combat des hommes sans pitié forcent à se battre entre elles devant les hommes sans pitié qui viennent les voir. Il y a eu cette heureuse différence dans le rapprochement que nous avons fait, que les hommes sans pitié de la barrière du Combat n'étaient pas dimanche dernier sur les gradins de notre antique amphithéâtre. (Sémaphore.)

— Le comité de la fête de J. J. Rousseau s'est réuni lundi soir 28 juin dans un banquet pour célébrer l'anniversaire de la naissance de notre immortel concitoyen. (J. de Genève.)

Paris, le 1^{er} juillet 1841.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les journaux anglais arrivés aujourd'hui à Paris nous apprennent que les élections de la Cité de Londres sont terminées. Sur quatre députés nommés, deux appartiennent au parti ministériel et deux au parti tory. Ce résultat peut être considéré comme un échec pour les whigs. Lord John Russell, le premier candidat élu, n'a obtenu qu'une majorité de 75 voix sur son concurrent.

Le *Globe* donne un relevé général des élections déjà connues le 29 au soir. Jusque-là, les tories avaient emporté vingt-trois nominations, les whigs seulement onze. Cet avantage ne préjuge rien, du reste, pour l'ensemble général des nominations, les collègues qui ont terminé leurs opérations étant en majeure partie des bourgs-pourris.

Lord Palmerston a été élu à Tiverton; il est porté aussi à Liverpool.

A Nottingham, les tories, pour assurer l'avantage à leurs candidats, dont l'un est M. Walter, propriétaire du *Times*, se sont portés aux excès les plus coupables. Ils ont envahi la ville à cheval, armés d'énormes gourdins, et se sont précipités sur le peuple et sur les électeurs, frappant à droite et à gauche, et renversant tout sur leur passage. On a été obligé de proclamer la loi martiale (*the riot act*) et de faire intervenir le 3^e dragons. Plus de dix personnes horriblement mutilées ont été transportées à l'hôpital; quelques-unes sont mortes peu d'instants après. Dans la nuit, les mêmes bandes ont assailli la maison où siégeait le comité libéral et l'ont complètement détruite. Il a fallu de nouveau faire intervenir la force armée, et un grand nombre de ces misérables ont été arrêtés.

L'élection de MM. Leader et Evans, candidats radicaux, paraît assurée à Westminster. Le capitaine Rouse, leur concurrent, a été obligé de fuir, à l'élection publique, accablé sous les groans (grognements) et les trognons de choux d'un peuple immense réuni devant les hustings.

— Le *Moniteur* publie ce matin une ordonnance royale qui charge M. Duchâtel de l'intérim du ministère de l'Agriculture et du commerce pendant l'absence M. Cunin-Gridaïne qui est allé prendre les eaux de Vichy. M. le maréchal Soult a également quitté Paris, et on assure qu'il n'y reviendra pas avant trois semaines. D'où vient donc qu'on ne lui a pas nommé un remplaçant intérimaire? Le maréchal s'y serait-il refusé, ou bien M. le duc d'Orléans, en son absence, se serait-il réservé la direction des affaires du ministère de la guerre? Dans tous les cas, nous ne voyons pas qui répond constitutionnellement, en ce moment, de la marche qui peut être imprimée à notre administration militaire.

— Nous lisons dans l'*Echo du Nord* du 1^{er} juillet :

« Le général Bourjolly est arrivé avant-hier à la citadelle de Lille pour y subir les arrêts que lui a infligés le ministre de la guerre. »

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} JUILLET.

5 0/0, 114 70; 4 1/2 0/0, 000 00; 4 0/0, 99 30; 3 0/0, 76 50; banque, 3190 00; obligations de Paris, 1275 00; Naples, 102 10; dette active d'Espagne, 23 0/0; Etats Romains, 000 00; 5 0/0

tise, une peinture de l'opposition-Thiers, et enfin une moralité immorale. Voyons :

Un vieux mari, que M. Scribe fait incapable et niais à plaisir, veut être indépendant de sa femme; il compromet sa fortune et finit par abandonner la gestion de ses affaires à sa *chère moitié*, fort adroite en affaires. Cette vérité n'est pas neuve, comme eût dit l'illustre auteur des *Saltimbanques*, mais elle ne prouve absolument rien de contesté. Une fois l'incapacité des individus *notoirement* établie, il est tout naturel que de plus habiles les conduisent. Ceci est l'histoire de l'aveugle guidé par un caniche. Tout le monde est d'accord; et ce n'était guère la peine que M. Scribe se mit en frais d'imaginative pour démontrer l'évidence.

En second lieu, que nous présentent les *Indépendants*? une jeune folle qui, sous le prétexte de conserver sa liberté, fausse les lois de la nature, repousse le mariage et finit par céder à la voix de la raison, à la voix de son cœur. Cela serait encore un grossière lapalissade, si ce n'était quelque chose de pire. M. Scribe voudrait laisser croire que certain parti ne reconnaît de lois que celles de son caprice. Eh bien! M. Scribe, vous en avez menti, et vous l'avez fait sciemment. Vos doctrines de matérialisme n'ont pas perverti le peuple, ainsi que vous le prétendez. Il sait qu'une volonté supérieure doit diriger ses actes. Les indépendants se glorifient d'être *dépendants* de leurs consciences, c'est-à-dire des lois éternelles de la raison et de la justice.

En troisième lieu, M. Scribe nous peint un député faisant sonner sa liberté d'autant plus haut qu'il veut la faire acheter plus cher. Cet honorable arrive naturellement à brigner et à obtenir un ministère. Ce tableau est positivement celui d'une partie des opposants de la Restauration. Il s'applique, nous le répétons encore, à la fraction *Thiers*; mais sur ce fond corrompu les hommes désintéressés et sincères de l'extrême gauche se détachent avec bien plus d'éclat. Interrogez les tombes de Carrel et de Garnier-Pagès.

Toutefois, il est évident que de son œuvre de commande M. Scribe veut faire tirer cette double conclusion : que, d'un côté, l'on ne doit

belge, 101 1/2; 3 0/0 belge, 000; banque belge, 775 00; Caisse Lafitte, 0000 00, 0000 00.

SCÈNES ÉLECTORALES A LONDRES.

On lit dans toutes les rues de la Cité un placard en lettres rouges qui brûle les yeux, et dont les majuscules de douze centimètres de haut sonnent comme des trompettes cette intéressante nouvelle :

PREMIER COUP PORTÉ AU MONOPOLE !!

ÉCOUTEZ !!!

HUMPHERY ET WOOD VIENNENT D'ÊTRE ÉLUS A SOUTHWARK !!!
Triomphe! triomphe!

Southwark a été laissé à son instinct. Les deux membres qui représentaient cet important quartier de Londres se sont présentés ce matin dans les hustings, accompagnés d'un grand nombre d'amis. Le peuple était sur la place. Deux électeurs ont proposé, deux autres ont appuyé la nomination des candidats. Eux-mêmes ont pris ensuite la parole au milieu des applaudissements de la foule, et ils se sont lancés à toutes voiles dans la haute mer de l'éloquence. La marée populaire les portait; et, malgré le vent qui leur battait la figure, malgré la pluie qui les inondait, ils n'en ont pas moins débâté de tous leurs poumons contre les Tories, contre les monopoles, contre la cherté du pain, du sucre, du bois, etc.

Ils ont vanté les whigs, loué la reine, célébré toutes les vertus ministérielles, et promis à l'Angleterre des rayons de soleil, une brillante prospérité, et surtout beaucoup d'argent à cette multitude qui les écoutait et les accompagnait de ses hurrahs en patageant dans la boue.

L'officier public a demandé alors s'il y avait quelque opposition, et il a prononcé ensuite la formule : « *Que ceux qui sont d'avis que Humphery et Wood soient élus pour représenter le bourg de Southwark au parlement impérial, témoignent leur opinion en levant la main.* » Tous les bras se sont levés avec cette exclamation poussée comme un cri sauvage : *All! all!* (Tous! tous!)

Les deux candidats ont été proclamés députés par le vœu du peuple, et aussitôt des milliers de placards ont été mis sous presse, collés sur des planches, portés sur des épaules d'hommes dans toutes les rues, affichés sur tous les murs, voiturés sur les omnibus, répétés ensuite de bouche en bouche, comme un encouragement pour les électeurs irrésolus, une menace contre les Tories, et pour la gent vénaie un moyen de se faire payer plus cher le vote qu'ils ont mis à l'encan.

Lettre de faire part.

« Messieurs, vous êtes priés d'assister à l'enterrement des Tories qui aura lieu demain mardi, de huit à quatre heures. — Exact au rendez-vous. — Votez pour les quatre candidats libéraux! »

Lettre de faire part.

« Gentlemen! vous êtes avertis que le pauvre Johnny (sobriquet de John Russell) s'est présenté avec son petit corps pour contracter mariage avec la Cité de Londres, et vous êtes priés de venir voir comment elle le repousse à coups de pied. Il n'y a qu'un jour de scrutin (de huit à quatre). Courage! allons! et soyons de bonne heure au poll. »

Tout cela se montre en lettres bleues ou rouges; tout cela s'encadre dans des feuilles de papier d'une dimension infinie. Et à côté de ces murs ainsi costumés circulent des hommes dont le vêtement disparaît sous les affiches dont ils sont couverts. Remarquez surtout ces deux barriques de papier qui roulent devant le *Guilddhall coffee house*; de quel côté que vous regardiez, vous avez sous l'œil un de ces noms : *Wood, Patison, Crawford, Russell*. Ces mots forment un carré, et dans le milieu on lit en gros caractères : *La reine et le peuple, union et force*. Ce placard, collé sur carton, enveloppe un homme qui le roule comme Diogène son tonneau. C'est dans ce café, du reste, qu'est établi le comité central des whigs.

Les drapeaux flottent aux fenêtres; d'un côté à l'autre de la rue, dans sa largeur, un étendard en soie bleue fait flotter au gré des vents les noms de ces candidats qui demain peut-être traineront par terre. Un peu plus loin sont les bustes en plâtre de la reine et du prince Albert. À côté, deux piques surmontées d'un tout petit pain coté fort cher, le pain des Tories, et d'un énorme pain donné à bon marché, le pain des whigs. En face, même symbole pour le sucre. À droite, à gauche, des caricatures, puis des brailards qui chantent des chansons incroyables faites pour la circonstance, brochant, tonnant, écorchant sur le tout une musique de clarinette, de grosse caisse et de trombone qui joue à tue-tête l'ouverture de *Lodoïska*.

Tournez la rue; allez jusqu'à *Bishop's-Gate*; vous trouverez là le chef-lieu des Tories et la page inverse du tableau.

De temps en temps les affiches et les placards apparaissent sur la scène; un whig montait sur les épaules d'un de ses voisins, et déployait une énorme pancarte avec ces mots : *Hurrah for Lord John!* Mais aussitôt la pancarte était transpercée par un parapluie conservateur, puis, enlevée ainsi à la pointe de l'épée, elle était livrée à cent mains qui s'en disputaient les pièces. On déployait encore un grand placard sur lequel étaient représentés deux hommes cousus dans deux sacs et cherchant à marcher. Chacun d'eux portait pour inscription : *Corn Laws* (lois des céréales), et ils disaient à sir Robert Peel; qui était devant eux : *We cannot walk so* (Nous ne pouvons marcher comme cela). Ou bien encore deux pains, un

pas croire à l'indépendance convaincue des hommes politiques, et que, de l'autre côté, la dépendance est bien préférable à la liberté, l'illotisme actuel du peuple bien plus avantageux que la part d'administration qu'il réclame dans les affaires publiques, la position du serf russe bien plus noble que celle du montagnard suisse ou du citoyen républicain de l'Amérique. Pour notre part, nous ne voyons dans les *Indépendants* qu'un fait : c'est que M. Scribe, le vaudevilliste, l'homme d'argent, s'est mis complaisamment à la remorque d'un parti corrompu, corrupteur, et si déjà nous avons détruit la première partie de ses conclusions, nous annihilons la seconde également sans peine.

Sans doute, la liberté a ses fatigues; mais si par ce motif on lui préférerait la servitude, il faudrait, pour la même cause, maudire les inquiètes lueurs de l'esprit et rechercher l'abrutissement de la pensée. Citons un exemple.

Vous le connaissez tous, nos chers compatriotes, car tous nous l'avons vu promenant sa tranquille majesté dans nos rues et sur nos places. Petit-Jean est idiot; mais il a cela de commun avec le défunt empereur Napoléon, d'être un grand petit homme : on lui donne généreusement quatre pieds et cinq ou six pouces, ou, pour parler la langue métrique, un mètre et demi à peu près. Cet insensé prétendit un jour être *Petit-Jean, 1^{er} du nom, roi de Bavière*; aussi, depuis ce jour, le voit-on revêtu toujours de ses royales insignes : écharpe de papier rouge, rubans multicolores à la boutonnière, larges crachats dorés sur la poitrine, chapeau à cornes, et son bâton ou son riflard sous le bras. Avouons, en passant, que Petit-Jean a toutes les qualités de nullité requises pour être à la tête d'une monarchie constitutionnelle; il ne s'écarterait en aucune façon de la charte, il ne méditerait point de coups d'état : ce serait parfaitement l'homme qui règne et ne gouverne pas. Et puis, quels avantages ne trouverait-on pas à le laisser sur un trône? Petit-Jean serait un roi nullement dangereux et parfaitement inutile : première convenance publique. Petit-Jean n'a point de cour, point d'état-major, point de liste civile; au lieu de quelques centaines de mille francs, Petit-Jean

gros et un petit, portant pour inscription, le premier : *Pain non taxé*; le second : *Pain taxé*.

Toutes ces allusions populaires étaient accueillies par les huit à dix mille hommes qui remplissaient Guilddhall avec des tonnerres d'acclamations et de huées. Et chaque fois qu'un des huit candidats venait se présenter, il était reçu avec les mêmes explosions. Puis, au milieu de cette singulière scène, il commençait, continuait et terminait son discours, comme si tout le monde en eût pu entendre le moindre mot égaré. La même scène s'est répétée seize fois et de la même manière, sans qu'aucun des candidats ait pu avoir plus que les autres une minute de silence. Car ce qui m'a surtout frappé comme un prodige de persévérance et de solidité de poumons, c'est la continuité des cris qui se sont prolongés depuis le commencement jusqu'à la fin sans aucune espèce d'interruption.

On lit dans le *Courrier français* :

Les explications qu'a données le *Messenger* sur la direction qui préside aux fortifications de Paris ne rassurent aucune opinion. En effet, le journal officiel garde un silence trop prudent sur la démolition des remparts de Vincennes, démolition qui doit être suivie d'une reconstruction, et dont la dépense ne peut pas être imputée sur le crédit spécial aux fortifications de Paris sans une violation manifeste de la loi. Pour entreprendre des travaux qui sont véritablement de luxe, ne fallait-il pas du moins attendre que l'enceinte fût terminée, et qu'il restât un excédant de crédit à dépenser?

Le *Messenger* reconnaît que l'on a réduit l'épaisseur du revêtement sur quelques fronts au bois de Boulogne et dans la plaine du Toubeau; mais il prétend que cela ne s'est pratiqué que dans les endroits où la muraille devait être adossée au roc. L'existence de ce roc dans une plaine qui est partout sablonneuse ou calcaire paraît, non sans raison, très-problématique à plusieurs journaux. Nous croyons savoir que ce motif n'est pas, en effet, celui que le ministre de la guerre a fait valoir pour donner moins d'épaisseur au revêtement sur toute la partie de l'enceinte qui s'étend de la Villette à la Seine vis-à-vis du Point-du-Jour. On allègue que Paris étant couvert de ce côté par un angle aigu que forment la Seine d'une part et de l'autre le canal Saint-Denis, il n'y a pas à craindre que l'ennemi l'attaque jamais par là. Mais dans toute fortification les endroits qu'on a laissés faibles sont précisément ceux que les assiégeants abordent; et l'économie d'un ou deux millions que l'on réaliserait en diminuant la force de quelques fronts ne doit pas être mise en balance avec le danger qui pourrait en résulter.

Un journal, après avoir fait allusion à un dissentiment qui se serait élevé entre les membres du comité chargé de diriger les fortifications de Paris, et dont les uns voulaient un travail solide, tandis que les autres se contentaient d'un travail léger, affirme que le système solide a été adopté, et qu'il sera exécuté. Il ne paraît pas jusqu'ici que l'exécution réponde à cette décision. De l'aveu du *Messenger*, le revêtement de l'enceinte n'aura pas, sur tous les points, une épaisseur uniforme. Cela suffit pour démontrer que le système solide n'a pas prévalu.

Le *Castellano* publie la lettre suivante, écrite de Bordeaux par un carliste :

Villaréal s'occupe à faire des recrues à Bordeaux et dans les villes voisines; ce sont, en général, de bons officiers qui seront très-utiles pour l'entreprise qu'il médite. La junte se compose de Valdespina, Sopenana, Gomez, les deux Madrazo, etc.; Bodez en est le secrétaire. Nos amis les légitimistes nous aident de tous leurs moyens et assurent que nous aurons l'appui de la France, comme nous avons déjà celui des souverains des autres pays.

Ce qu'il y a de certain, c'est que don Carlos a donné à Elío des pleins pouvoirs pour traiter sur divers objets avec les gouvernements nos protecteurs, dont nous espérons une assistance efficace. Quant à la junte de Catalogne et à celle de Tolosa, elles agissent avec la plus grande activité; nous avons déjà ici des hommes tout prêts à marcher quand le moment sera venu. On compte sur Burje pour les commander, et l'on dit que Perez Davila sera son chef d'état-major.

Cabrera, après nous avoir annoncé qu'il irait à Valence et en Catalogne, a suspendu son plan, et se rendra à Dijon avec ses frères et ses beaux-frères, jusqu'à ce qu'arrive le moment d'être utile à l'Espagne. Nous comptons également sur Balmaceda; mais, d'après ce que je viens d'apprendre, il ne veut pas admettre les propositions qui lui sont faites par les légitimistes.

Deux commissaires de la junte de Catalogne, qui avaient été envoyés pour traiter avec don Carlos, ont eu le malheur d'être arrêtés par la police en revenant de Bourges; c'étaient le père Francisco Antonio, capucin de Barcelone, qui a subi une si longue et si cruelle captivité à Solsona, et le curé don Armengol Ritort. Cela n'empêche pas que nous ne sachions que le plan qu'ils avaient été chargés de soumettre à don Carlos a été approuvé par ce prince. Montenegro et Villavicencio espèrent qu'Alzaa ira à Bourges. L'archevêque de Saragosse joint de toute la confiance du roi, de la reine et de nous tous à Bordeaux; ayez également confiance en lui.

Si les juntes de Ronda, de Séville et de Zamora ne veulent pas se mettre en communication avec le marquis d'Alcantara, celle de cette ville lui accorde une pleine et entière confiance, ainsi qu'à ceux qui,

n'impose à la charité du pays que 50 à 60 centimes pour son entretien de chaque jour; quelquefois même il se contente de bien moins, sans faire agir pour cela estafiers et recors : seconde convenance publique et grande raison d'économie qui ne saurait manquer d'être puissante sur un peuple de commerçants. Enfin, Petit-Jean est doué d'une gravité digne d'une auguste représentation qui ne se rencontre pas toujours chez ses autres cousins les monarques : troisième convenance. Vous voyez donc bien que si Petit-Jean n'est pas tout-à-fait roi de Bavière, du moins il est certain qu'il devrait l'être.

Quoi qu'il en soit, notre imbécile est parfaitement heureux et convaincu de sa majesté; il a eu l'honneur de voir son portrait en pied exposé derrière les vitres de *Baron*; et l'histoire de ses amours avec les bonnes d'enfants a été pompeusement annoncée. Malgré tant de grandeur, qui ferait tourner la tête à bien d'autres, Petit-Jean n'est pas fier, et l'on peut même dire que, sans sortir des inquiétudes d'une révolution, il ne cesse d'être le modèle de nos rois populaires, de nos monarques citoyens. Petit-Jean prodigue ses poignées de main à qui veut les recevoir, il visite le peuple et la petite bourgeoisie, il hante les arrière-boutiques, les portes de magasins, et même les cafés. Les cafés?... Qu'y a-t-il d'étonnant, et qu'avez-vous à rire? Les cafés ne font-ils pas partie des états du roi de Bavière? ne sont-ils pas la patrie des douces et succulentes bavaroises, ces brûlantes consolatrices de nos *poitrines d'hommes*? Petit-Jean garnit ses poches de toutes les requêtes que ses sujets veulent lui adresser : il reçoit encore toutes les correspondances, mais, pour deux motifs, jamais il ne répond par écrit : sa première raison est que, descendant d'anciennes familles nobles, il ne sait pas écrire; la seconde est la prudence : il craint que plus tard, et par suite d'une mauvaise niche politique, des ennemis viennent à publier ses trop fameuses lettres, et à violer ainsi dans l'opinion sa royale inviolabilité.

Ce n'est pas tout encore : monté sur des tables de marbre, Petit-Jean paraît quelquefois et prononce ses discours du trône au peuple

comme lui, ont donné des preuves de tant de piété et de patriotisme.

Je continuerai à vous tenir au courant de tout ce qui se passe, afin que vous agissiez de concert avec nous et de manière à amener le triomphe de notre sainte cause, avec l'aide du Tout-Puissant.

On lit dans le *Temps* :

Ainsi que nous le présomons, M. le contre-amiral Lalande n'est point appelé au commandement des forces navales françaises dans la Méditerranée. Ce poste ne pourrait lui être donné qu'après sa nomination au grade de vice-amiral. Mais il ne paraît pas que le ministère songe à rappeler M. le vice-amiral Hugon.

Voici quelques paroles de M. Guizot extrêmement remarquables; elles ont été écrites au sujet de l'histoire d'Angleterre, et on pourra les lui rappeler au sujet de l'histoire de France, quand la pétition pour la réforme électorale viendra à la chambre :

« L'exercice du droit de pétition devient fort incommode à la faction dominante. Elle usa tantôt de ruse, tantôt de force, pour le restreindre, bien qu'elle n'osât l'interdire. Une déclaration du 20 mai 1648 défendit aux pétitionnaires de se présenter au nombre de plus de vingt. D'autres fois leurs pétitions furent absolument mises de côté, et les pétitionnaires renvoyés avec violence. *La chambre des communes, devenue une faction, ne pouvait se soutenir contre le vœu national que par la tyrannie, et elle ne s'en refusa pas les moyens.* »

L'administration des douanes vient de faire publier l'état des principales marchandises importées en France pendant les cinq premiers mois de 1841, avec l'indication des quantités qui existaient dans les entrepôts à la fin du mois de mai.

Il résulte de cet état que les quantités des marchandises mises en consommation, de janvier à la fin de mai 1841, présentent les chiffres suivants :

Sucres des colonies françaises.....	25,033,315 kil.
Sucres étrangers.....	4,344,414
Café.....	5,116,109
Cacao.....	383,681
Poivre.....	595,798
Coton en laine.....	22,401,539
Bois d'acajou.....	1,507,800
Huile d'olive.....	13,299,367
Laines en masse.....	6,654,094
Soies grèges écruës.....	288,255
Soies moulinées.....	317,053
Bourre en masse écruë.....	61,827
Houilles.....	600,731,960
Fonte brute.....	10,107,571
Cuivre pur de première fusion.....	3,254,361
Plomb, métal brut.....	4,974,820
Etain brut.....	815,052
Zinc de première fusion en masses brutes	2,082,206
Nitrates de potasse.....	912,572
Nitrates de soude.....	724,177
Cochenille.....	61,672
Indigo.....	402,058
Fils de lin et de chanvre.....	4,952,574
Toiles de lin et de chanvre.....	2,272,851

Voici maintenant les quantités qui existaient dans les entrepôts au 31 mai dernier :

Sucres des colonies françaises.....	13,532,360 kil.
Sucres étrangers.....	3,815,771
Café.....	9,311,729
Cacao.....	2,393,610
Poivre.....	3,172,811
Coton en laine.....	21,769,841
Bois d'acajou.....	2,755,334
Huile d'olive.....	4,380,836
Laines en masse.....	2,302,456
Soies grèges écruës.....	131,891
Soies moulinées.....	70,326
Bourre en masse écruë.....	4,733
Houilles.....	69,804,994
Fonte brute.....	5,582,678
Cuivre pur de première fusion.....	307,901
Plomb, métal brut.....	1,527,837
Etain brut.....	432,749
Zinc de première fusion en masse brute.....	46,835
Nitrates de potasse.....	645,456
Nitrates de soude.....	121,388
Cochenille.....	165,122
Indigo.....	962,290
Fils de lin et de chanvre.....	17,630
Toiles de lin et de chanvre.....	187,979

Le Gérant responsable,

B. MURAT.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE DE LA POULAILLERIE, 19.

réjoui. Si alors, la maîtresse de l'estaminet ou quelque grosse servante d'auberge vient à passer, il roule les étincelles de ses yeux enflammés, balbutie des mots inintelligibles, et dévoile autant que possible ses appétits brutaux. N'est-ce pas encore là une tradition royale? Nos monarques se sont plus d'une fois épris des matériels appâts de simples filles du peuple,

Et l'on a vu des rois épouser des bergères.

D'autres fois, Petit-Jean 1^{er}, pour complaire aux instances publiques, va jusqu'à chanter l'hymne profondément patriotique et républicain de *la Marseillaise*. Certes, il n'est pas le premier roi qui ait abordé ce chant sublime; mais nous vous affirmons que le pauvre idiot met dans cet acte, pour le moins autant de conscience qu'en mit jamais bouche royale.

Donc, vous le voyez, Petit-Jean est aimé, choyé, caressé, honoré, nourri et logé aux frais des Lyonnais; il est l'idole des innocents gamins qui toujours le protègent de leur escorte. Il vit exempt de sollicitudes et même de pensées, il jouit d'un bonheur ineffable lorsque des mains amonéuses lui tendent cinq centimes ou quelques gaudres saupoudrées de sucre; enfin, après cette existence vierge de malice et d'inquiétude, il ne peut que s'endormir dans le royaume des cieux, promis aux pauvres d'esprit. Cependant, je vous le demande, pensez-vous que, fatigué des embarras du trône, Louis-Philippe 1^{er} voudrait prendre la place de Petit-Jean 1^{er}? Vous-mêmes, accablés que vous êtes par le trac des affaires, par les souffrances politiques que tout homme d'honneur supporte maintenant en France, consentiriez-vous à échanger votre individualité contre celle si paisible de Petit-Jean l'imbécile?

Ma question est une insolente bêtise, n'est-ce pas? Eh bien! elle n'a qu'un défaut, celui de ressembler à la conclusion de la comédie des *Indépendants*.

F. LA.

Le café du Globe, situé place de la Préfecture et fermé depuis quelques jours, sera ouvert demain dimanche. Le propriétaire de cet établissement, voulant le mettre sur la même ligne que les plus beaux cafés de la ville, vient de l'agrandir et de le faire restaurer à neuf. On y entendra chaque soir une bonne musique et des chanteuses.

Etude de M^e Rejaunier, avoué à Lyon, rue Clermont, n° 5, et rue Pizai, n° 1.

ADJUDICATION DÉFINITIVE

PAR EXPROPRIATION FORCÉE,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

Le samedi trente-un juillet 1841,

De la Manufacture de Porcelaine d'Arbaras, et de toutes ses dépendances.

Située en la commune de Grigny, canton de Givors (Rhône),

OU ELLE ÉTAIT EXPLOITÉE

PAR LA SOCIÉTÉ DECAEN FRÈRES ET C^e.

Les immeubles à vendre consistent :

1° En une belle maison bourgeoise flanquée de pavillons, avec cour, vaste jardin complanté d'arbres de toute espèce.

2° En un grand bâtiment destiné au moulage et au tournage de la porcelaine entièrement agencé à cet effet.

3° En un autre bâtiment à la suite servant de séchoir, et à côté une autre construction avec un haut-fourneau et une machine à vapeur, de la force de vingt chevaux, et tous les accessoires ; plusieurs appartements sont garnis de rayonnages.

4° En un autre bâtiment dans lequel un gazomètre en bon état. La longueur de ces bâtiments, tous à deux pentes et recouverts en tuiles creuses, est de 370 mètres environ.

5° En six fours à cuire la porcelaine, cinq fours à cuire le coak et deux fours à cuire les pierres.

Toutes ces constructions indépendantes ne forment qu'un seul tènement d'une grande étendue.

6° Une terre labourable de la contenance de 9 hectares 18 ares 59 centiares.

Dans la vente sont compris un grand nombre d'objets mobiliers immeubles par destination, consistant en deux charrettes et deux tombereaux, 10,000 moules en plâtre environ, 5,000 garcelles, 600 planches à rayonnages, 20 brouettes, 100 balles en osier, 25 bennes, piquefeu, conduits et robinets, les appareils de chimie placés dans le laboratoire, terre kaline à diverses préparations, 1,200 hectolitres charbon de terre, 15 poêles en fonte avec leurs tuyaux, etc.

Mise à prix..... 80,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à Lyon, à M^e Rejaunier, avoué, rue Clermont, n° 5, et à Arbaras, à M. Chapius, liquidateur de la société Decaen frères et comp^e. (565)

Même étude.

ADJUDICATION DÉFINITIVE

PAR EXPROPRIATION FORCÉE,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

Le samedi trente-un juillet 1841,

De la Manufacture de Porcelaine de Grigny.

Située en la commune de Grigny, canton de Givors (Rhône),

QUI ÉTAIT EXPLOITÉE

PAR LES SIEURS DECAEN ET C^e.

Les immeubles à vendre consistent :

1° En deux vastes corps de bâtiments attenants, couverts en tuiles creuses, percés d'un nombre considérable de fenêtres, servant d'ateliers et de magasins pour la porcelaine.

Une vaste cour existe entre ces deux corps de bâtiments.

Le corps de bâtiment au nord a sa façade principale sur la cour; dans sa toiture est établi un grand ciel-ouvert; il a rez-de-chaussée et premier étage; il se termine au levant par un petit hangar en maçonnerie; au couchant est un petit bâtiment servant de logement au concierge; toujours au couchant est une construction servant de remise et d'écurie.

Le corps de bâtiment au midi a également sa façade principale sur la cour; il a un rez-de-chaussée et un étage.

Au levant est un autre petit bâtiment formant l'équerre, dans lequel sont des fourneaux avec hautes cheminées et des machines à vapeur; dans ce bâtiment se trouve également le séchoir; à l'est-nord sont deux autres petites constructions.

On entre dans la cour qui divise ces deux corps de bâtiments par une grande barrière.

2° En deux petites pièces de terre, l'une au midi et l'autre au nord, et joignant les bâtiments, d'une étendue chacune de 125 mètres de long sur 12 mètres de large, servant à l'entreposage des matériaux de la fabrique.

Sur la terre au nord sont construits des fours en maçonnerie, pierre et briques, et un bâtiment pour le logement de l'ouvrier chargé de faire des fours.

Dans cette vente sont compris diverses machines et ustensiles immeubles par destination énumérés au cahier des charges.

Mise à prix..... 90,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à Lyon, à M^e Rejaunier, avoué, rue Clermont, n° 5, et sur les lieux, à M. Chapius, liquidateur de la société Decaen et comp^e. (564)

Etude de M^e Fauché, huissier, place du Palais-de-Justice, n° 1.

PREMIÈRE PUBLICATION.

Lundi vingt-six du courant, neuf heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, commune de la Guillotière, il sera procédé à la vente, aux enchères et au comptant, d'objets mobiliers, consistant en tables, chaises, tabourets, banque et autres.

Le même jour, à dix heures du matin, il sera vendu, aux enchères et au comptant, une baraque construite en pans de bois, briques et plâtre, située à la Guillotière, rue des Martyrs.

Et le même jour encore, à midi précis, il sera vendu, de la même manière, trois petites baraques en pans de bois et planches, situées en ladite commune de la Guillotière, rue d'Enghien.

Ces quatre baraques seront vendues sur les lieux où elles sont situées. (1313)

VENTE PAR LICITATION,

Par-devant le tribunal civil de Lyon, de

TROIS MAISONS

SISES A LYON, ET D'UN

JOLI DOMAINE

avec maison de campagne et clos,

Situés sur les bords de la Saône, à Saint-Rambert-l'Île-Barbe et Collonge (Rhône);

Le tout dépendant de la succession de M. MATTHIEU-PLACIDE RUSAND, ancien imprimeur-libraire.

L'ADJUDICATION DÉFINITIVE AURA LIEU LE 17 JUILLET 1841.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Phélip, avoué, place du Change, 4, et à M^e Berloty, notaire, place des Terreaux, 10. (4151)

(1835) (Troisième publication.)

VENTE AUX ENCHÈRES, APRÈS DÉCÈS, D'Objets en or et en argent.

Dépendant de la succession de M. Pierre Poinet, décédé à Lyon, quai Humbert.

Le mardi six juillet, à onze heures du matin, dans la salle de vente de MM. les commissaires-priseurs, sise place du Port-du-Temple, n° 42, au 1^{er}, il sera procédé à la vente aux enchères de couverts en argent, montres en or, clés, chaînes aussi en or, etc.

Etude de M^e Pouzon, huissier à Lyon, place de la Fromagerie, 7.

Le lundi cinq juillet mil huit cent quarante-un, neuf heures du matin, sur la place Saint-Jean à Lyon, il sera vendu aux enchères divers objets saisis, consistant en tables, chaises, placard, rayonnages, poêle en fonte, bureau, carreaux, tuiles, pots à fleurs, etc. Au comptant. (1579)

ÉTUDE DE M^e LAVAL, NOTAIRE A LYON, RUE SAINT-PIERRE, N° 10.

ADJUDICATION AUX ENCHÈRES,

En la chambre des criées des notaires de Lyon, située quai Saint-Antoine, n° 31, au 2^e,

Par le ministère de M^e Laval, notaire à Lyon, rue Saint-Pierre, n° 10,

D'UNE BELLE PROPRIÉTÉ,

Située au hameau de la Tuilière, commune de Lantignié, canton de Beaujeu, arrondissement de Villefranche (Rhône).

Le mardi 6 juillet 1841, à l'heure de midi, il sera procédé, en la chambre des notaires de Lyon, sise quai Saint-Antoine, n° 31, au 2^e, et par le ministère de M^e Laval et son collègue, notaires en ladite ville, à la vente aux enchères, à l'amiable, d'une belle propriété située au hameau de la Tuilière, commune de Lantignié, canton de Beaujeu, département du Rhône.

Elle se compose :

1° D'une maison de maître, ayant quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage, avec agencements et vaste grenier au-dessus, jardin à côté de la maison ;

2° De vastes bâtiments d'habitation pour les vigneron et d'exploitation, cuiviers, celliers, remises et écuries ;

3° De deux pressoirs, six cuves ;

4° D'un cheptel composé de cinq vaches, outre celles appartenant aux vignerons ;

5° De trois forts vigneronnages et une réserve.

Le tout de la contenance de dix-huit hectares cinquante-deux ares.

Cette propriété sera vendue, le jour ci-dessus indiqué, sur la mise à prix de 98,000 fr.

S'adresser, avant le jour de l'adjudication et pour en connaître les conditions, à M^e Laval, notaire, dépositaire du cahier des charges, rue Saint-Pierre, n° 10, à Lyon. (279)

(9734) A vendre.

Une propriété bourgeoise, située à Saint-Romain-sur-Gier, près Givors, limitrophe du chemin de fer, composée de maison d'habitation et d'exploitation, avec deux terrasses ayant une vue très-étendue sur la vallée du Gier, et environ 129 ares 33 centiares en pré-verger, jardin, etc. — S'adresser chez M. Ollivier aîné fils, rue de la Reine, n° 43, au 3^e.

(9735) A vendre.

Une propriété vignoble, avec deux maisons pouvant être habitées séparément, à dix kilomètres de Mâcon, sur la route de Lyon, composée de prés et terres, susceptible d'être divisée tant pour les bâtiments que pour les fonds, et de la contenance de 15 hectares 82 ares environ. S'adresser à M. Devoud, à Saint-Amour, canton de la Chapelle.

A vendre.

UN PENSIONNAT DE DEMOISELLES, situé dans une des meilleures villes du département de l'Isère. Il possède un brevet supérieur. La directrice traitera avec le preneur et s'engagera, si on le désire, à rester pendant quelque temps avec la personne, pour la mettre à même de continuer ce genre d'instruction supérieure qui est si rare et notamment seul dans cette ville. On donnera toutes les facilités désirables pour les paiements, moyennant bonne garantie. S'adresser à M^{me} Emery, rue Royale, 10. (9673)

(9728) A vendre pour cause de départ.

Un fonds de café, situé quai de la Charité, n° 149. S'y adresser.

(9697) A vendre de suite.

Fonds de mercerie et de bonneterie, dans un bon quartier de la ville. S'adresser à M. Pascal, rue Quatre-Chapeaux, n° 7, au 2^e.

(9732) A céder de suite,

A DES CONDITIONS TRÈS-AVANTAGEUSES.

Un ancien fonds de confiseur, dans l'une des villes du département de l'Ain.

S'adresser chez MM. Aug. Tamon et C^e, négociants, galerie de l'Hôtel-Dieu, n° 28, au 1^{er}.

(9743) A vendre pour cessation de commerce.

Un joli fonds de café, situé dans un des meilleurs quartiers de Lyon.

S'adresser à M. Chaboud, rue Lanterne, 5, au 1^{er}.

(9741) A vendre pour cessation de commerce.

Un fonds de nouveautés, en cols, cravates et lingerie, galerie de l'Argue.

S'adresser au marchand tailleur, galerie de l'Argue, nos 8 et 10.

(9742) A vendre ensemble ou séparément.

Hôtel et Restaurant, au centre du commerce, dix-huit chambres garnies, près des Terreaux. On donnera facilité pour les paiements.

S'adresser à M. Chollet, limonadier, passage Tholozan, près la place du Plâtre.

(9718) A vendre.

Fonds de café bien achalandé; location très-modérée. S'adresser à M. Bœuf, épicière, rue Saint-Jean, n° 4.

(9632) A vendre pour cause de cessation de commerce.

UN FONDS DE CONFISEUR-LIQUORISTE situé dans une des meilleures positions, jouissant d'une belle clientèle.

S'adresser à M. Chavanne, rue de l'Archevêché, n° 2, au 4^e.

(9730) A vendre.

Agencements consistant en montre de magasin, rayonnages, casiers en noyer, banque, etc.

S'adresser au concierge, rue des Célestins, 8.

A vendre en gros ou en détail.

800 pièces indiennes de " f. 40 c. à 1 f. "
300 pièces mousseline-laine de 1 " à 1 75 c.
300 douzaines cravates d'été, assortiment de stoff, pékin, rachel, jaconas et mousselines imprimées, schalls et calicots, le tout à des prix très-modérés.

Rue Saint-Pierre, n° 4, au 1^{er}. (9681)

(9745) A louer pour cause de départ,

A DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.

Un bel appartement, composé de sept pièces, au premier, place Louis XVI, n° 8, aux Brotteaux.

S'adresser au concierge.

(9739) A louer de suite.

Superbes appartements, aux Etoiles, propices à un restaurant, dont une pièce de 120 couverts et 16 autres pièces, un réservoir, une terrasse et balcons.

S'adresser à M. Salignac, boulanger, rue Saint-Georges.

AVIS.—On demande deux élèves en pharmacie, ayant l'un cinq à six ans, et l'autre trois à quatre ans de stage. Leurs appointements seront proportionnés à leur capacité. Un homme de peine est constamment attaché à cet établissement. (9740)

S'adresser à M. Wislin, pharmacien, à Gray (Haute-Saône).

AVIS.—On demande un jeune homme de quatorze à seize ans pour un magasin de mercerie et d'engolivre.

S'adresser chez M. André-Bogey, rue Poulaillerie, n° 13. (9744)

Rue Pomme-de-Pin, n° 1, au 3^e, en face du Grenier-à-Sel,

A LYON.

Denis Battandier continue de donner des leçons de théorie pour la fabrique des étoffes de soie, en ville et chez lui.

Il y est tous les jours jusqu'à dix heures du matin. (9682)

Dimanche 4 juillet 1841, dans LA GRANDE ARÈNE FRANÇAISE, aux Brotteaux, cours Lafayette, sous la direction de M. Esbrayat, grande lutte extraordinaire par les lutteurs du Midi réunis contre les lutteurs lyonnais. Début de MM. Pichat dit l'Aimable, premier athlète lyonnais; Barquetti, de Nîmes, élève de M. Mazard; Philippe, du Midi, et de M. Georges, Dauphinois, dit le Victorieux.

Revanche de M. le petit Doyon contre M. Vulpelle dit le Flamard.

L'affiche du jour donnera les détails de cette représentation extraordinaire. (9738)

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans; de 9 fr. 15 c. à 59 ans; de 10 fr. à 63 ans; de 11 fr. à 67 ans; de 12 fr. à 71 ans; de 13 fr. à 75 fr.; de 14 fr. 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n° 1. (7400)